

COMMUNE DE SOUVIGNARGUES (Gard)
COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres afférents : 15
Membres en exercice : 14
Membres présents : 09

Date convocation : 09/09/2016
Date d'affichage : 09/09/2016

L'an deux mil seize, le vingt du mois de septembre, à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge PATTUS, Maire.

Présents : Mmes et MM Serge PATTUS, Olivier GRAU, Danielle DUMAS-GUILLOUX, François LEPICIER, Eric GUIDO, Adeline POMMIER, Fabrice BOURNIER, Catherine LECERF, Martial POLGE.

Excusés : Mmes et MM Sébastien VIDAL, Eric VIDAL, Jérôme LECONTE, Gwenola LE TALLEC, Muriel DESIRA.

Secrétaire de Séance : Mme Adeline POMMIER.

Le compte-rendu de la séance du 16 juin 2016 affiché en Mairie le 21 juin 2016 est approuvé sans remarques ni réserves.

Les membres du Conseil Municipal ont observé une minute de silence en l'honneur de Jacques GABRIEL, 4^{ème} Adjoint, décédé le 22 juillet 2016 à l'âge de 74 ans.

En raison d'un manque d'éléments, Monsieur le Maire propose de retirer le point suivant de l'ordre du jour :

- Indemnités de conseil allouées au Comptable du Trésor.

Les membres du Conseil Municipal sont sollicités pour approuver le nouvel ordre du jour.

Le nouvel ordre du jour du Conseil Municipal du 20 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 29
TRAVAUX DE VOIRIE "INTEMPERIES AUTOMNE 2014" :
CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'entreprendre des travaux de réfection de la voirie suite aux intempéries de l'automne 2014.

Monsieur Oliver GRAU 1^{er} Adjoint, présente à l'assemblée les propositions reçues des quatre Entreprises consultées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de retenir pour la réalisation des travaux de réfection de la voirie, l'Entreprise la mieux disante, à savoir :

- l'Entreprise LAUTIER MOUSSAC sise à MOUSSAC (Gard), pour un montant de 46 029,26 € HT, soit 55 235,11 € TTC.
- charge Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Déposée en Préfecture le

DELIBERATION N° 30
PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2015 – ACCEPTATION DE LA SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2015 relative à la circulation routière, le Conseil Municipal a sollicité par délibération en date du 22 janvier 2016, une subvention afin de sécuriser la traversée du Hameau de Saint-Etienne d'Escattes et responsabiliser le comportement des automobilistes par l'implantation de coussins berlinois sur la route de Calvisson - RD107.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que cette demande a été satisfaite à hauteur de 3 664,86 € et qu'il revient maintenant au Conseil Municipal de s'engager à faire réaliser les travaux prévus et d'accepter la subvention accordée.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire décide à l'unanimité des membres présents :

- de s'engager à procéder à la sécurisation de la traversée du Hameau de Saint-Etienne d'Escattes et responsabiliser le comportement des automobilistes par l'implantation de coussins berlinois sur la route de Calvisson - RD107,
- d'accepter la subvention de 3 664,86 € accordée pour cette opération.

Déposée en Préfecture le

DELIBERATION N° 31
**SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU GARD (SMEG) : PROJET DE TRAVAUX
D'AMELIORATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que dans le cadre des travaux de sécurisation des réseaux, la Commune souhaite réaliser des travaux d'amélioration de l'éclairage public autour du foyer communal. Cet aménagement doit permettre de valoriser ce site emprunté par beaucoup d'administrés, d'associations et d'habitants de la région.

Ce projet prévoit :

- la dépose du réseau aérien existant sur 5 mats, et la pose de 4 mats thermo laqués avec 2 consoles doubles et lanternes leds et 2 lanternes à leds coniques, la fourniture et la pose de coupe circuit classe II ainsi que la réalisation d'une boîte de jonction sur le câble d'alimentation ; ceci à l'arrière du foyer communal ;
- la réalisation d'une tranchée pour un réseau d'éclairage ; fourniture et pose d'une gaine, d'une câblote, d'un câble ; réalisation d'une boîte de jonction sur câble d'alimentation ; fourniture et pose d'un candélabre, d'un mat avec console double et 2 lanternes leds ; fourniture et pose d'un coupe circuit classe II ; fourniture et pose d'un détecteur de mouvement sur mat ; ceci sur le parking derrière la cave coopérative ;
- la dépose du réseau aérien existant sur 2 mats avec boule et la pose d'un mat thermo laqué avec console double et 2 lanternes leds ; fourniture et pose de coupe circuit classe II ; ceci sur le devant du foyer communal.

Le montant des travaux estimé par la Ste DAUDET Electricité sise à CRESPIAN (Gard) s'élève à la somme de 19 579,72 € HT, soit 23 495,66 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet dont le montant s'élève à la somme de 19 579,72 € HT, soit 23 495,66 € TTC, et demande son inscription au programme d'investissement syndical pour l'année à venir,
- de demander le transfert de la subvention n° 2016/82 attribuée par arrêté du SMEG en date du 25 avril 2016 pour l'affaire "Chemin du Grès" à ce nouveau projet.

Déposée en Préfecture le

DIVERS

- Stade municipal : un projet de travaux pour la mise en place d'un arrosage automatique est en cours d'estimation. L'installation du matériel s'élève à la somme de 7923,20€ TTC. Contact est pris avec la Société BRL pour un chiffrage du raccordement au réseau.
En séance du 16 juin 2016, le Conseil Municipal a accordé le prêt de stade à l'Association US du Trèfle de Sommières le mercredi après-midi. Une demande de modification de jour a été demandée au mardi 18h30 - 21h. Accordée.
- Coussins berlinois : dans la cadre des travaux de sécurisation de la traversée du Hameau de Saint-Etienne d'Escattes, Martial POLGE s'occupe de faire la demande de devis.
- CCPS : Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2016, portant sur l'extension du périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Sommières étendue à la Commune de Parignargues.
- Bibliothèque municipale : de nouvelles bénévoles ont rejoint l'équipe actuelle, il s'agit de Mmes Monia DI FALLAH, Nathalie BRUGUIER, Florence ARNAUD et Emilie FABRE. Elles vous accueilleront les : mercredi de 10h à 11h - vendredi de 17h à 18h30 et samedi de 11h à 12h30.
- 28^{ème} fête de la randonnée : celle-ci se déroulera le dimanche 16 octobre 2016 sur la Commune de Souvignargues. Les circuits vous sont proposés par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, l'Association Grès Aventure, les Randonneurs Vergézois de Vergèze, Jeunesse et Loisirs de Gallargues, en étroite collaboration avec la Municipalité de Souvignargues et la participation de l'APE.
- Espaces verts : une présentation est faite à l'assemblée des aménagements réalisés autour de Temple. Un bon d'un montant de 130 € pour l'achat de plantations a été attribué à la Commune par le Conseil Départemental du Gard.
- Cabine téléphonique : la Société Orange nous informe que l'abrogation du service universel publiphonie, actée dans la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économique, traduit l'évolution naturelle des usages qui accordent désormais une place prépondérante à la téléphonie mobile. D'ici le 31 décembre 2017, aura lieu la dépose de la cabine téléphonique installée sur la Commune.
- Projet de vente d'une parcelle communale : suite à une proposition d'achat, l'avis du service local France Domaine pour la détermination de la valeur vénale de la parcelle cadastrée A n° 802, lieu-dit "Puech des Cabanes" de 920 m² a été demandé. Une proposition de prix va être faite à l'acheteur.
- Festivités 2017 : les vœux de la municipalité auront lieu le vendredi 20 janvier ; le repas des aînés aura lieu le 21 janvier.

Monsieur le Maire clôture la séance et rappelle le numéro d'ordre des délibérations prises :

- 29 : Travaux de voirie "Intempérie automne 2014" : choix de l'entreprise.
- 30 : Produit des amendes de police 2015 : acceptation de la subvention.
- 31 : SMEG : Projet de travaux d'amélioration de l'éclairage public.

Compte rendu affiché en Mairie le 26 septembre 2016.